

Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Campus Notre-Dame-de-Foy

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Campus Notre-Dame-de-Foy a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et elle formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les indicateurs de réussite des cours en première session sont demeurés stables. C'est le cas en particulier des taux « *fort* et *maximal* » réunis. Les taux « *nul* et *faible* » ont augmenté légèrement pour les cohortes de 2001 et 2002. Par contre, la progression du taux « *maximal* » est encourageante. Le Campus a dépassé de 3 points et de 2,6 points les cibles fixées respectivement à 69,1 % et 70,5 % pour les cohortes de 2001 et 2002.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour l'ensemble des programmes a augmenté légèrement pour atteindre près de 90 %. Cette augmentation se reflète également dans la réinscription dans le même programme au Campus (MPMC) où la cible fixée à 75 % pour la cohorte de 2001 est presque atteinte. Les deux programmes de *Mode*, ciblés par le Collège, où l'effectif étudiant est plus élevé présentent une tendance à l'amélioration, surtout en *Design de mode*. L'effet des petits nombres invite à la prudence dans l'appréciation de la situation dans les autres programmes ciblés où on observe des fluctuations importantes en *Sciences humaines*, une stabilité en *Techniques d'éducation à l'enfance* et une légère diminution en *Techniques administratives*. Les taux sont élevés dans ces deux derniers programmes.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Les taux deux ans après la durée prévue, incluant le DEP, montrent une légère tendance à la baisse au secteur préuniversitaire. Ils indiquent par contre une augmentation au secteur technique, en particulier pour la cohorte de 1997. Cette augmentation se reflète aussi pour la diplomation dans le même programme au Campus (MPMC).

Appréciation des résultats obtenus

Le Campus note l'augmentation de la réussite de tous les cours (taux maximal) en première session. Il accorde une grande importance à la réinscription dans un même programme au Collège et se montre satisfait de l'augmentation des taux (MPMC) qui sont près de la cible fixée. Il note toutefois qu'un étudiant sur quatre quitte encore son programme d'études initialement amorcé au Collège et il entend poursuivre la mise en œuvre de mesures à cet égard. La Commission constate également la progression de quelques indicateurs. Elle note

par ailleurs la moins bonne performance des indicateurs relatifs au secteur préuniversitaire et elle invite le Campus à s'en préoccuper davantage. Elle l'invite également à suivre l'évolution des indicateurs de la réussite en première session, notamment dans les programmes et cours ciblés.

La mise en œuvre

Le Collège a réalisé la très grande majorité des mesures prévues. La mise en place d'un nouveau système de gestion pédagogique (GEC) et d'un nouveau Service à la clientèle et à l'admission lui a permis de mieux cerner les obstacles à la réussite et de mettre en œuvre des actions concertées pour les surmonter. Par ailleurs, il n'a pu mettre en place l'outil « Dossier historique des professeurs incluant le perfectionnement ». La Commission souligne le caractère intégré de la gestion du plan qui a favorisé la réalisation d'actions concertées relatives en particulier à la réinscription au troisième trimestre et à la valorisation de la langue française. Elle note l'intention du Collège d'inscrire dans son prochain plan des mesures relatives au perfectionnement des professeurs.

L'efficacité des mesures

Estimant qu'il est trop tôt pour mesurer l'impact des mesures sur l'évolution des indicateurs, le Collège fait état de la portée de ces mesures sur la réussite. Il considère que les mesures les plus efficaces pour améliorer la réussite des cours sont celles relatives à l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants, et à la valorisation et l'amélioration du français. Il estime aussi que l'action des centres d'aide et le tutorat par les pairs favorisent la réussite des cours et la réinscription dans le même programme. Pour ce dernier aspect, le Collège souligne également la relance des non-inscrits, l'offre de services intégrés (orientation, information, aide au cheminement scolaire) et l'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques.

L'évaluation de l'efficacité des mesures repose en grande partie sur l'opinion des intervenants. Le bilan fait peu état de celle des étudiants. Quelques liens sont établis concernant la contribution de certaines mesures (amélioration du français, centres d'aide, tutorat par les pairs, relance des non-inscrits) à la réussite des cours et à la réinscription, mais la démonstration de l'efficacité sur la progression des indicateurs n'est pas évidente. La Commission **suggère** au Campus d'approfondir l'analyse de l'efficacité des mesures, en particulier celles relatives à la réussite des cours en première session, notamment en

interrogeant davantage les étudiants et en examinant l'incidence des mesures sur l'état des indicateurs. Elle l'encourage à reconduire dans son prochain plan, tel qu'il l'a envisagé, les mesures destinées à contrer les obstacles qu'il a identifiés.

Conclusion

Les indicateurs de la réussite des cours au premier trimestre n'enregistrent pas de progression notable, sauf le taux maximal qui dépasse les cibles fixées. La tendance à la hausse du taux global de réinscription au troisième trimestre, y compris dans le même programme au Collège, est encourageante et la Commission invite ce dernier à poursuivre les mesures mises en œuvre pour contrer cet obstacle. Le suivi des indicateurs au secteur préuniversitaire et dans les cours et programmes ciblés requiert une attention particulière.

La mise en place du système de gestion pédagogique et d'un nouveau service à la clientèle et à l'admission a permis de mieux cerner les obstacles à la réussite et de mettre en œuvre des mesures appropriées. La gestion du plan favorise la concertation des services institutionnels et des départements et la réalisation de mesures intégrées. Le suivi des mesures est adéquat, mais il est nécessaire d'approfondir l'analyse de leur efficacité, en particulier leur incidence sur l'état des indicateurs de réussite des cours. La Commission note l'importance accordée à l'encadrement individualisé centré sur la relation maître-élève et l'intention du Collège d'inscrire dans son prochain plan des activités de perfectionnement pour les professeurs, en particulier les nouveaux.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche